

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.
Comprend du texte en anglais.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC
PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. XIV

MONTREAL, NOVEMBRE 1895

No 7

SOMMAIRE.

ERRATA.—ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Erection et délimitation de municipalités scolaires—Nominations diverses, etc—Association dentaire, séance du 2 oct. dernier—111e réunion des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: De la propreté chez les enfants—Exercices de mémoire et de récitation—Dictées d'orthographe usuelle—Phrases à corriger—Leçon de choses: *La lessive*—Composition: *A qui est due la reconnaissance, Avantages des promenades pour les élèves*—Causerie scientifique: *Préparation, propriétés et usages de l'ammoniaque*—Exercices de calcul.—LECTURE POUR TOUS: Voix d'outre-tombe—Les mauvais livres—Hygiène: *Le chant contre la phtisie, Longévité*—Un jeu du siècle dernier—Variétés—Pensées diverses.—BIBLIOGRAPHIE: Publications reçues.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

Errata.

Livraison précédente, page 161, 1re colonne: retrancher depuis *Le cahier de devoirs journaliers*, art. COMPOSITION, jusqu'à *Le Corbeau et la Cruche*, 2de colonne. (Cette amplification avait déjà paru dans la livraison du mois de septembre.)

Page 165, 1re colonne: retrancher depuis la phrase: 1. *Avant d'entrer dans les réflexions.....* jusqu'à *Exercices de calcul*. (Ces phrases avaient également paru dans la livraison de septembre.)

Page 166, 2de colonne: retrancher le signe \times au commencement de la ligne 4ième.

Même page, même colonne, problème V: remplacer 10 hectolitres par 15 hectolitres.

Page 167, 2de colonne, problème IX, ligne 15ième: remplacer 109 par 100, et, ligne 18ième, 42.225 par 42.25.

Page 168, 1re colonne, problème X, dernière ligne: remplacer le dénominateur 305 par 365.

Voilà bien des fautes, dira-t-on, dans une publication qui ne paraît qu'une fois par mois. Nous le disons également, et la seule explication que nous puissions donner ici, c'est que nous n'avons pas vu les épreuves avant le tirage du journal. Nous prions nos lecteurs de vouloir nous excuser aujourd'hui, et nous espérons que semblable chose ne se répètera pas à l'avenir.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 5 octobre courant (1895), de faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles, savoir:

Comté de Lotbinière, Sainte-Philomène-de-Fortierville.—M. Séraphin Beaudet, en remplacement de M. Octave Gagnon.

Comté de Mégantic, Saint-Alphonse de Thetford.—M. Théodore Dumais, en remplacement de M. Napoléon Tanguay, absent. — *Gazette officielle*, 12 octobre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 7 octobre courant (1895), d'ériger en municipalité scolaire, sous le nom de "La Pointe-aux-Anglais," le territoire suivant, savoir : depuis les limites de la municipalité de Saint-Patrice-de-la-Pentecôte, jusqu'à une ligne passant vis-à-vis l'Île-aux-Œufs, comprenant un littoral d'environ deux lieues, dans le comté de Saguenay.

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain.—*Gazette officielle*, 12 octobre dernier.

AVIS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Attendu que par sa sentence arbitrale en date du quatre février 1890, l'honorable Gédéon Ouimet, en sa qualité de Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec, et en vertu des pouvoirs qui sont conférés au dit Surintendant par les articles 1975 et suivants des statuts refondus de la dite province, avait décidé que la corporation scolaire de la municipalité de Saint-Gabriel comté d'Hochelaga, annexée à la cité de Montréal par arrêté en conseil en date du vingt-cinq novembre 1889, continuerait d'exister, pour le règlement des affaires de cette municipalité, pendant le terme de cinq années consécutives à dater du premier de juillet 1890.

Attendu que les commissaires de la dite municipalité de Saint-Gabriel m'ont fait un rapport final de l'état financier de cette corporation en date du vingt et un juin 1895, m'informant de la due exécution des obligations qui leur avaient été imposées par la dite sentence arbitrale du quatre février 1890 et du paiement de leurs dettes, et me demandant de les relever de leurs fonctions.

Attendu que toutes les formalités prescrites par la loi ont été observées et que la sentence arbitrale a été dûment exécutée.

En conséquence, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par l'article 1978 des statuts refondus de la province de Québec, je déclare en ma qualité de Surintendant, la dite sentence arbitrale du quatre février 1890 dûment exécutée à toutes fins que de droit et qu'à dater de ce jour la dite municipalité de Saint-Gabriel cesse d'exister.

BOUCHER DE LABRUÈRE,

Surintendant.

Québec, 26 octobre 1895.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Michel No 6, dans le comté de d'Yamaska, les lots du cadastre Nos 241, 242, 243, et 244, et les annexer pour les fins scolaires, à la municipalité scolaire de Saint-Michel No 1, dans le même comté.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1896).

BOUCHER DE LABRUÈRE,

Surintendant

Québec, 26 octobre 1895.

Association dentaire de la Province de Québec.

EXAMEN PRÉLIMINAIRE.

MERCREDI, LE 2 OCTOBRE 1895.

Ezamineurs... (H. Aspinwall Howe, M.A., LL.D.
(L'abbé Verreau, LL. D.

FRANÇAIS.

(A)

LE BOURGEOIS GENTILHOMME, Acte IV, Scène III.

Monsieur Jourdain. Ah! impertinente que vous êtes, voilà de beaux faits! Vous me venez faire des affronts devant tout le monde; et vous chassez de chez moi des personnes de qualité.

Madame Jourdain. Je me moque de leur qualité.

Monsieur Jourdain. Je ne sais qui me tient que je ne vous fende la tête avec les pièces du repas que vous êtes venue troubler si sottement.

1. Dites quelles sont, en français, les parties du discours, et pour chaque partie, donnez un exemple pris dans l'extrait précédent.

2. Analysez *impertinente*, et donnez les règles de la formation du féminin dans les adjectifs.

3. L'expression *beaux faits* est au pluriel. a) Pourquoi *beaux* est-il terminé par *x* et *faits* par *s*? b) Pour la formation du pluriel dans les noms et les adjectifs, donnez la règle générale et l'exception qui concerne *x*.

4. Indiquez dans l'extrait précédent a) les verbes qui appartiennent à chacune

des quatre conjugaisons ; b) ceux qui sont réguliers ; c) ceux qui sont irréguliers.

5. Analysez *que je fende et vous êtes venue.*

6. Indiquez les divers compléments qui se trouvent dans la phrase : *Vous me venez..... le monde.*

7. Quelle est la partie du *Bourgeois Gentilhomme* qui appartient plus à la farce qu'à la comédie ?

(B)

1. Quel est le travers de caractère dont le *Bourgeois gentilhomme* fait voir le ridicule ?

2. Indiquez des paroles et des actes de M. Jourdain qui font voir ce travers.

3. Quel est le caractère plein de bon sens que Molière oppose à celui de M. Jourdain ?

4. Peut-on dire, avec J. J. Rousseau, que Dorante est l'honnête homme de la pièce ? Motivez votre réponse.

FRANÇAIS.

(Pour ceux qui parlent Anglais.)

1. Translate into English :

Cette pensée me fit répandre un torrent de larmes. On me demanda pourquoi je pleurais. Les larmes, répondis-je, ne viennent que trop à un malheureux étranger qui erre sans espérance de revoir sa patrie. Cependant tous les Cypriens qui étaient dans le vaisseau s'abandonnaient à une folle joie. Les rameurs, ennemis du travail, s'endormaient sur leurs rames ; le pilote, couronné de fleurs, laissait le gouvernail et tenait en sa main une grande cruche de vin qu'il avait presque vidée ; lui et tous les autres, troublés par les fureurs de Bacchus, chantaient à l'honneur de Vénus et de Cupidon des vers qui devaient faire honneur à tous ceux qui aiment la vertu.

2 Parse: *fit, je pleurais, troublés, vidée.*

1. Write in the plural the following nouns in French : *bolt, owl, work, treat, halter.* State the rules for forming those plurals.

2. Write in the singular : *yeux, voix, cieux, aïeux et chapeaux.*

3. Give the rules for forming the feminine of adjectives ending in *x, et, te.*

Write the feminine of the French for *singer, author, infirm, twin, and tired.*

4. Write in full a) the indicative present and future of *revoir, s'endormaient* ; b) the imperative and imperfect of the subjunctive of *être, se promener, recevoir, ne pas se lever.*

5. Translate into French : *to find, to go halves, to abide, to long, to set about.*

6. Translate into English : *Trouver à redire, vivre au jour le jour, bâtir des châteaux en Espagne, faire la barbe à quelqu'un.*

7. Translate into French :

It is singular how much the success of this great undertaking depended upon two happy errors, the imaginary extent of Asia to the east, and the supposed smallness of the earth ; both errors of the most learned and profound philosophers, but without which Columbus would hardly have ventured upon his enterprise.

ENGLISH

(for English-speaking Candidates.)

N. B.—Candidates must answer in both sections (A) and (B) of this paper.

(A) Shakspeare's CYMBELINE.

1. What is there in this Play which tells us the time in the World's history when the events are supposed to happen ? Give an approximate date. Name the three places which are the chief scenes of action.

2. Where, in what disguise, under what feigned name, and in what circumstances does *Imogen* first meet her two brothers ?

3. What quality in *Cloten* redeems in some degree his brutality if not his stupidity ? On what two occasions does he display this quality ?

4. Shew by paraphrase the meaning and also explain the allusions in the following passages :—

(A) Would it had been so, that they
Had been my father's sons ! then had
[my prize
Been less, and so more equal ballasting
To thee, Poethumus.

(B) True honest men being heard, like false
Were in his time thought false and
Did scandal many a holy tear.

(C) A smiling with a sigh, as if the sigh
Was that it was, for not being such a
Nobly he yokes
[Æneas,
[Siouon's weeping
[mile.

5. Give the meaning of the following words as found in this Play: *ruddock*; *clouted brogues*; *lines of favour*; I am perfect what I have done: Thou *injurious* thief; It behoves me keep at *utterance*; It is *great* morning.

The last three of the above shew a lingering of the old fondness for French language and literature. Explain this.

(A) English Grammar.

1. Explain and correct the following errors or peculiarities of grammar found in *Cymbeline*.

(a) I do not think so fair an outward endows a man but he.

(b) No court, no father, nor no more ado.

(c) I were best not call.

(d) When neither are alive.

(e) Here's a few flowers.

2. Analyse sentence (c) in question No. 4 of section (A).

3. Write the Past tense and Past participle of the verbs *see*, *saw*, *say*, *sow*, *sew*, *sue*, *set*, *sit*, *seethe*, *sell*.

4. What is an *Adjective*? Distinguish between the *Attributive* and the *Predicative* use of an adjective. Give an example of each.

5. The stems of the Latin verb *videre* (to see) are *vid* and *vis*. Form English words from these stems (three from each); give meaning of each of your words and state to what Part of speech they each belong.

ENGLISH.

(For French-speaking Candidates.)

1. Translate as closely as difference of idiom will permit:

The passage cited from Lactantius to confute Columbus is in a strait of a gross ridicule, unworthy of so grave a theologian. "Is there any one so foolish, he asks, as to believe that there are antipodes with their feet opposite to ours: people who walk with their heels upward, and their heads hanging down? That there is a part of the world in which all things are topsy-turvy; where the trees grow with their branches downward, and where it rains hails, and snow upward? The idea of the roundness of the earth" he adds, "was the cause of inventing this fable of the antipodes, with their heels in the air; for these philosophers, having once erred, go on in their absurdities, defending one with another."

After running for a whole day along the beautiful coast of this island, they anchored in a bay at the west end, abounding in fish. On landing they found an Indian village constructed as usual round a common square, like a market-place, with on large and well-built house. A spacious road led thence to the seaside having fence on each side, of interwoven reeds, inclosing fruitful gardens. At the end of the road was a kind of terrace, or look-out, constructed of reeds and overhanging the water. The whole place had an air of neatness and ingenuity, superior to the ordinary residences of the natives, and appeared to be the abode of some important chieftain.

2. Parse each word of the sentence: "A spacious road led thence to the seaside."

3. Write the singular of *feet*, *branches*, *absurdities*, and give the rules for making these three different plurals. Write also the plural of *day*, *this*, *fish*, *market-place*.

4. Write in order the Present, the Preterite and Past Participle of the verbs, *hang*, *grow*, *run*, *found*, *led*.

LATIN.

1. Traduisez en anglais ou en français le plus littéralement possible:

(A) Animadvertit Cæsar unos ex omnibus Sequanos nihil earum rerum facere, quas ceteri facerent, sed tristes capite demisso terram intreri. Ejus rei quæ causa esset, miratus ex ipsis quæsiit. Nihil Sequani respondere, sed in eadem tristitia taciti permanere. Cum ab his sæpius quæreret neque ullam omnino vocem exprimere posset idem Divitiacus Hædus respondit: Hoc esse miseriosem et graviosem fortunam Sequanorum quam reliquorum, quod soli ne in occulto quidem queri neque auxilium implorare auderent, absentisque Ariovisti crudelitatem, velut si coram adesset, horrerent; propterea quod reliquis tamen fugæ facultas daretur, Sequanis vero, qui intra fines suos

Ariovistum receperunt, quodum oppida omnia in potestate ejus essent, omnes cruciatus essent perferendi.

(B) "Quisquis es, haud, credo, invisus cœlestibus auras Vitales carpis, Tyriam qui adveneris ad urbem. Perge modo, atque hinc te reginæ ad limina perfer. Namque tibi reduces sucios classemque relatam Nuncio, et in tutum versis Aquilonibus actam, Ni frustra augurium vani docuere parentes. Aspice bis senos letantes agmine cygnos, Ætheria quos lapsa plaga Jovis ales aperto Turbatat cœlo; nunc terras ordine longo Aut capere, aut captas jam despectare videntur: Ut reduces illi ludunt stridentibus alis, Et cœtu cinxere polum, cantusque dedere, Haud aliter puppesque tuæ pubesque tuorum Aut portum tenet, aut pleno subit ostia velo. Perge modo, et, qua te ducit via, dirige gressum."

2. Analysez, donnant les règles de la syntaxe, la phrase : "Ejus rei quæ causa esset, miratus ex ipsis quæsiit".

3. Donnez les temps principaux de *carpis, perge, perfer, aspice, capere, cinxere*, extrait A, et écrivez en entier le futur simple et le futur passé du dernier de ces verbes.

4. Déclinez ensemble, au singulier et au pluriel *ejus rei, ullam vocem* au singulier, et *oppida omnia* au pluriel.

5. ...*graviorum fortunam Sequanorum, quam reliquorum*. Par quoi *reliquorum* est-il régi? Dans les comparaisons quelle est la règle du *cas* relativement aux deux choses comparées (a) quand on se sert de *quam*. (b) quand on l'omet?

6. Expliquez la syntaxe des expressions:

(a) *Nihil Sequani respondere*.

(b) *Fugæ facultas daretur*. Pourquoi ne pas employer *dabatur*?

(c) *Tyriam qui adveneris ad urbem*. Pourquoi a-t-on employé le subjonctif?

HISTOIRE.

1. Dites ce que vous savez de *Guillaume le Conquérant*: son origine—les motifs qui l'ont poussé à la conquête de l'Angleterre—bataille qui l'a rendu vainqueur—sa conduite à l'égard des vaincus—sa mort.

2. Nomez par ordre de dates les dynasties qui se sont succédé en France.

3. Dans la succession au trône, quelle différence y avait-il entre l'Angleterre et la France, d'après la loi salique.

4. Quand et par qui Montréal a-t-il été fondé?—la Baie d'Hudson et le Mississipi ont-ils été découverts?

HISTORY.

1. Relate what you know of *William the Conqueror*: His origin—The motives that led him to undertake the conquest of England—The battle that made him conqueror.—His conduct toward the vanquished.—His death.

2. Name, in direct order according to the dates, the dynasties that have succeeded each other on the throne of France.

3. In the succession to the throne, what difference existed in England and in France according to the *Salic Law*?

4. When and by whom a) was Montreal founded; b) were Hudson Bay and the Mississippi discovered?

LITTÉRATURE.

(Pour ceux qui parlent français.)

Qu'est-ce qu'une tragédie? une comédie? un roman?

Lequel du style simple ou du style fleuri convient à un récit? à une description? à une lettre? à la poésie en général?

Donnez le titre de quelques poèmes épiques, leurs sujets, les noms de leurs auteurs.

Donnez quelques détails sur la vie et les ouvrages de Bossuet, de Lafontaine, de Jean-Jacques Rousseau.

Nommez les figures qui sont renfermées dans le passage suivant :

Tel en un secret vallon,
Sur le bord d'une onde pure,
Croit, à l'abri de l'aquilon,
Un jeune lis, l'amour de la nature.

(For English-speaking Candidates.)

1. What is a tragedy? a comedy? a novel?

2. Which, of simple style or florid style, is suitable in a) a narrative, b) a description, c) a letter, d) poetry in general?

3. Name a) the titles of a few Epic poems; c) the subjects treated of in each, b) the author of each.

4. Furnish a few details concerning the life and works of a) Bacon, b) Pope, and c) Thompson.

5. Name the figures contained in the following extract:

Suddenly rose from the south a light as in
Moon climbs the crystal walls of Heaven,
Titan-like stretches its hundred hands upon
Seizing the rocks and the rivers, and piling
Columns of shining smoke uprose, etc."

PHILOSOPHIE.

1. Donnez la définition de la Philosophie.

2. a) De combien de propositions se compose un syllogisme? b) Quel nom prend chaque proposition? c) Motivez votre réponse.

3. Qu'est-ce que le *moyen terme* et quel est son rôle?

4. Qu'est-ce que le *doute* en Philosophie? Le doute universel est-il possible? Motivez votre réponse.

5. Le suicide est-il permis? Motivez votre réponse.

1. Define Moral Philosophy.

2. a) Of how many propositions is a syllogism composed?

b) What name is given to each proposition?

c) Reason your answer.

3. What is the *mean term*, and what is its function?

4. What is *Doubt*, in philosophy?—Is *universal doubt* possible?—Reason your answer.

5. Should *suicide* be allowed? Reason your answer.

GÉOGRAPHIE.

1. Quelles sont les bornes a) de la Province de Québec? b) de l'Angleterre? c) de la Russie? d) des Indes Anglaises?

2. Indiquez où se trouvent en Canada (Puissance) les plus riches mines: a) d'or; b) de cuivre; c) de charbon.

3. Quelle est la capitale: a) de l'Irlande? b) de l'Écosse? c) de l'Autriche? d) du Pérou? e) de l'État de New-York? f) de la Colombie Anglaise?

4. Quels pays sont traversés ou séparés: a) par les Pyrénées? b) par les Monts Himalaya? c) par les Cordillères des Andes? d) par l'Amazone? e) le McKenzie?

1. Give boundaries a) of the Province of Quebec; b) of England; c) of Russia; d) of British India.

2. Where are to be found, in the Dominion of Canada, the richest a) gold mines, b) copper mines, c) coal mines?

3. What is the capital of a) Ireland, b) Denmark, c) Austria, d) Peru, e) the State of New-York, f) British Columbia?

4. What countries are crossed or separated by a) the Pyrenees, b) the Himalayas, c) the Andes?

5. What countries are watered by a) the Amazone ? b) the McKenzie ?

ARITHMÉTIQUE.

1. Multipliez la somme de $4\frac{1}{2}$ et $2\frac{1}{4}$ par leur leur différence, et divisez le résultat par $\frac{1\frac{1}{2}}{30}$

2. La durée réelle de l'année est de 365,24226 jours tandis que l'année civile, comprend $365\frac{1}{4}$ jours. En combien d'années la différence entre ces deux nombres s'élèvera-t-elle à un jour entier (24 heures) ?

3. Quelle longueur doit-on retrancher d'une planche de $7\frac{1}{2}$ pouces de largeur, de façon que la surface de la partie enlevée soit égale à 3 pieds carrés ?

4. Une substance, soumise à un procédé chimique, a perdu 42 p. 100 de son poids, et ne pèse plus que 1102 lbs. Quel était son poids primitif ?

5. Quel capital produira le montant de \$2043.75, en 18 mois, à 6 p. 100 intérêt simple.

1. Multiply the sum of $4\frac{1}{2}$ and $2\frac{1}{4}$ by their difference, and divide the result by $\frac{1\frac{1}{2}}{30}$

2. The true length of our year is 365,24226 days, but our civil year is taken to be $365\frac{1}{4}$ days. In how many years will the error amount to a whole day (24 hours).

3. What length must be cut off a board $7\frac{1}{2}$ inches wide, so that the surface of the piece may be 3 square feet.

4. A substance in undergoing a process lost 42 per cent of its weight which was then 1102 lbs. What was its weight before the process ?

5. What capital will amount with its interest to \$2043.75 in 18 months at 6 per cent simple interest.

ALGÈBRE.

1. Si $a = 0$, $b = 1$, $e = \frac{1}{2}$, $d = -1$ trouvez la valeur numérique de l'expression

$$\frac{a^2 - b^2}{c - d} + \frac{b^2 - c^2}{d - a} + \frac{c^2 - d^2}{a - b}$$

2. Trouvez le plus grand commun diviseur de $x^4 - 3x^3 - 2x^2 + 12x - 8$ et $x^3 - 7x + 6$.

3. Simplifiez $\frac{\frac{a}{a+b} + \frac{b}{a-b}}{\frac{a}{a-b} - \frac{b}{a+b}}$, et décomposez

$x^2 - x - 2$ en ses facteurs.

4. Résolvez les équations

$$(A) \quad x - a = \frac{x - ab}{2 - b}$$

$$(B) \quad \begin{cases} x - \frac{1}{7}(y - 2) = 5 \\ 4y - \frac{1}{3}(x + 10) = 3 \end{cases}$$

6. Un convoi qui a une vitesse de 30 milles à l'heure, prend, pour se rendre d'Oxford à Londres, 21 minutes de plus qu'un autre convoi qui parcourt 36 milles à l'heure. Quelle est la distance entre les deux villes ?

GEOMÉTRIE.

1. Décrivez un triangle rectangle égal à un triangle quelconque donné.

2. Partagez une droite de façon que le rectangle construit à l'aide de cette droite et de l'une des parties soit égal au carré de l'autre partie.

3. La droite tracée du centre d'une circonférence et perpendiculaire à une corde partage cette corde en deux parties égales.

4. Partagez une droite donnée dans le même rapport qu'une autre droite déjà partagée.

5. Le diamètre d'un cercle est de 10 pieds. Trouvez la longueur d'une tangente partant d'un point situé à 8 pieds de la circonférence.

Ou

Trouvez ce que coûtera le creusage d'un puits circulaire qui a 12 mètres de profondeur et 2 mètres de diamètre, si l'on paie \$1½ par mètre cube.

1. Describe a right-angled triangle which shall be equal to any given triangle.

2. Divide a given straight line so that the rectangle under the whole and one part shall be equal to the square of the other part.

3. The straight line drawn from the centre of a circle perpendicular to a chord, bisects the chord.

4. Divide a given straight line similarly to a given divided line.

5. A circle has a diameter of 10 feet. Find the length of a tangent drawn to it from a point 8 feet distant from the circumference.

Or

Find the cost of digging a circular well 12 metres deep and 2 metres in diameter, at an average charge of 1½ dollar for a cubic metre.

PHYSIQUE.

1. Définissez l'énergie et le travail. Distinguez entre énergie cinétique et énergie potentielle. Pour mesurer la quantité de travail accompli, quelle unité est ordinairement employée?

2. Qu'est-ce qu'une machine? Qu'est-ce qu'on entend en général par moteur? La puissance est-elle augmentée ou diminuée dans l'emploi d'une machine? Pourquoi? Donnez les trois lois générales qui s'appliquent à toute machine.

3. Expliquez, à l'aide d'une figure, pourquoi la trajectoire du boulet lancé par un canon est une courbe. Quel est le nom de cette courbe?

4. Décrivez l'action du pendule. Dans un pendule, quels sont les deux points qui déterminent la longueur? Comment le mouvement du pendule est-il affecté a) quand on le transporte au haut d'une

montagne b)? à une latitude plus élevée? Quelle est la cause du phénomène?

5. Définissez la chaleur. Expliquez les termes *chaleur latente* et *chaleur spécifique*. Faites connaître une expérience qui montre que les métaux se dilatent inégalement sous l'influence de la chaleur.

1. Define *energy* and *work*. Distinguish between *Kinetic* and *Potential Energy*. In the measurement of work what is the unit generally taken? Explain it.

2. What is a *Machine*? What is meant by the term *Motor*? Is power gained or lost in the use of a machine? Why? Give the three general laws that apply to all machines.

3. Explain by aid of a diagram why the path of a cannon ball, discharged from a gun, is a curve. What is the curve called?

4. Describe the action of a *Pendulum*. What two points in a Pendulum determine its length? How is the action affected a) by taking it to the top of a mountain? b) by taking it to an increased latitude on the earth? What is the cause of this?

4. Give a definition of *Heat*. Explain the terms *Latent Heat* and *Specific Heat*. Describe an experiment shewing the unequal expansion of metals by Heat.

Cent onzième réunion des instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval, tenue le 28 septembre 1895.

La 1^{ère} séance s'ouvre à 9½ hrs A. M.—
Présents : M. l'abbé Th.-G. Rouleau, ptre, principal de l'École normale Laval ; M. l'abbé L.-A. Caron, assistant-principal ; MM. F.-X. Toussaint et J.-B. Cloutier, anciens professeurs à l'École normale Laval ; MM. C.-J. Magnan, président ; Jos. Létourneau, J. Ahern, C. Lefèvre, Jules Cloutier, M. P. Provençal, T. Simard, L.-O. Pagé, J. Donaldson, M. Côté, Ls. Bergeron, J.-E. Boily, P.

Goulet, O. Goulet, A.-A. Guimont, Ed. Côté, J. A. Dufour, E. Demers, Art. Dagneault, J. Fleury, J.-D. Frève; MM. les abbés Filteau et Mercier, maîtres d'études, et les élèves-maîtres de l'École normale Laval.

Le procès-verbal de la dernière conférence est lu et adopté.

Le secrétaire informe la conférence qu'il a écrit à M. F.-X. Couillard que M. John Ahern avait été élu délégué à la "Commission administrative du fonds de pensions," à la séance du 1er juin dernier. M. Chs.-P. Renaud lui a écrit une lettre disant que ses nombreuses occupations l'ont empêché de terminer son travail sur l'ameublement des écoles; mais il espère bien remplir sa tâche à la prochaine réunion.

M. C.-J. Magnan fait une intéressante causerie, pendant trois quarts d'heure, sur l'enseignement du *droit civique* dans les écoles. Voici en résumé ce qu'il dit :

"I. *Nature de cet enseignement.*—Le *Droit civique* comprend l'étude de notre organisation gouvernementale et celle de notre organisation administrative, en d'autres termes, l'étude de notre *constitution* et celle de nos *institutions*. Le droit constitutionnel et administratif, voilà donc la base de cet enseignement. La première partie, l'organisation gouvernementale, se rapporte aux *pouvoirs publics*: parlement fédéral et législatures locales; à la composition et aux attributions de chacun de ces corps; à la loi, au budget et à l'impôt qui sont créés par le Parlement et les législatures; enfin au suffrage, qui est l'âme du régime constitutionnel. La deuxième partie, l'organisation administrative, se rapporte à la paroisse, à la municipalité et au comté. Elle comprend aussi l'organisation des tribunaux, la force publique (armée et police), l'instruction publique, des notions sur la propriété, la religion, la morale, le travail et l'hon-

neur, enfin les rapports de l'Eglise et de l'Etat.

II. *Importance de cet enseignement.*—Le *Droit civique* doit-il être enseigné même à l'école primaire? Mais sans doute. C'est à l'école primaire seule que la grande majorité de nos compatriotes puisent leur éducation élémentaire. S'ils n'y entendent jamais parler du grand rôle qu'ils seront appelés à remplir plus tard dans la société, où apprendront-ils à gouverner et à se faire gouverner. Habitons-nous donc à voir dans les enfants d'aujourd'hui les hommes de demain. Chacun le sait, dans notre pays, l'électeur joue un rôle des plus multiples. Il est appelé plusieurs fois l'année à exercer ses prérogatives du suffrage, et cela jamais au même titre. Ses droits sont très étendus: c'est lui qui nomme le conseiller municipal, le marguillier de la paroisse, le commissaire d'écoles, le député provincial, le député fédéral. En outre, il est souvent obligé de prendre part à l'administration de la justice en qualité de juge de paix, de grands et petits jurés. Il est facile de comprendre que des *droits* aussi variés et aussi importants imposent des *devoirs* très sérieux à remplir. Il est grandement temps que nous songions à former la jeunesse canadienne-française en vue des luttes de l'avenir. L'étude du droit civique développera chez les jeunes générations l'amour de nos institutions et les sentiments d'honneur et de dévouement sans lesquels personne ne saurait être un vrai patriote.

III. *Comment donner cet enseignement.* A l'aide du *Manuel* que je suis à préparer (1) ce travail sera facile. Une fois la semaine l'instituteur ou l'institutrice donnera à tous les enfants qui ont fait leur première communion et simultanément

(1) Le *Manuel de droit civique* paraîtra d'ici à la fin de novembre 1895.

ment, une leçon de droit civique, laquelle leçon aura été préalablement préparée en classe par le professeur et étudiée par les élèves à la maison dans le *Manuel*. Le résumé de chaque leçon sera copié par les élèves dans le cahier de devoirs journaliers. Ainsi, petit à petit, sans nuire en aucune façon au programme scolaire, la jeunesse canadienne-française sera initiée, dès l'école primaire, à l'administration du pays et puisera à bonne source des notions exactes et chrétiennes sur notre droit public."

M. C. Lefèvre remercie M. Magnan de son excellent entretien sur le droit civique ; puis il suggère l'idée de rendre cet enseignement obligatoire dans les écoles publiques. Vu l'importance de ce sujet, on forme un comité pour étudier la question.

Sur proposition de M. C.-A. Lefèvre, secondé par M. J. Ahern, il est résolu qu'un comité, composé de MM. Ed. Côté, M. Côté, T. Simard, O. Goulet, L. Bergeron, du moteur et du second, étudie l'opportunité de l'introduction de l'instruction civique dans les écoles. Ce comité présentera son rapport à la séance de janvier prochain.

M. A.-A. Guimond donne ensuite lecture d'une étude sur l'enseignement du *chant* dans les écoles primaires. Dans ce travail, M. Guimond traite de l'importance d'enseigner le solfège dans les écoles ; puis de l'influence que le chant exerce sur les organes de la voix ; enfin des principes généraux se rapportant à la connaissance, à la lecture des signes dans le plain-chant et des conditions à observer au sujet de l'intonation.

Il insiste principalement sur la nécessité de conserver les cantiques religieux et les chansons populaires dans l'école, ce qu'il considère comme une source de force morale et le moyen le plus propre à entretenir toujours vivace le sentiment patriotique.

L'introduction du chant à l'école est un moyen d'éducation générale malheureusement encore trop peu connu au milieu de nous. Au point de vue disciplinaire, le chant, entremêlé aux exercices scolaires, développe le sens esthétique de l'enfant et lui fait aimer l'école ; au point de vue intellectuel, il élève l'âme et donne le goût du beau.

Il y a deux difficultés à surmonter chez ceux qui n'ont jamais chanté ; faire chanter à l'unisson, c'est-à-dire, répéter le son qu'ils entendent ; former le timbre de la voix de l'enfant, question non seulement de patience mais d'expérience. Pour cela, on peut commencer par faire chanter aux plus jeunes enfants quelques couplets de nos chants canadiens ; le maître, ou mieux un élève exercé chante et les autres répètent. Dans nos villages, cet enseignement se réduit à peine à la simple lecture de la note du plain-chant et à la récitation par cœur de quelques cantiques qui sont plutôt criés que chantés par les enfants au catéchisme.

Après cette lecture, M. le président remercie M. Guimont au nom de l'Association de sa bonne volonté et le félicite d'avoir préparé un travail aussi soigné. Il espère que l'exemple de ce jeune instituteur, plein de courage et d'activité, sera suivi par ses confrères. Puis, aux applaudissements de l'assemblée, il présente à M. Guimont une prime de cinq dollars, généreusement offerte par M. le principal Th.-G. Rouleau.

La séance est levée, jusqu'à 2 heures après-midi.

—
La 2^{me} séance s'ouvre à 2 hrs P. M. ; sont présents tous les membres de la séance du matin.

M. J. Paradis, qui devait faire une causerie sur l'agriculture, manque à l'appel.

M. J.-D. Frève donne un compte rendu des travaux de l'Association des

15 dernières années, de 1880 jusqu'à ce jour, inclusivement.

Durant ce laps de temps, dit-il, il y a eu 52 séances ; la moyenne des membres présents a été de 26. MM. F.-X. Bélanger, B. Pelletier, N. Lacasse, Jules Cloutier, J.-D. Frève, Jos. Létourneau, J. Ahern, C.-J. Magnan ont occupé tour à tour le fauteuil présidentiel. Il mentionne les services rendus par M. Jos. Létourneau comme secrétaire de cette Association, pendant plus de 15 ans consécutifs. (Applaudissements). MM. J.-B. Cloutier, C. Dufresne, Jos. Prémont, J. Ahern ont été délégués à la Commission administrative du fonds de pension.

Aux 23 sujets de discussion pédagogique qui ont été traités, s'ajoutent 56 causeries, lectures ou conférences pédagogiques, historiques, géographiques, scientifiques, etc., qui, comme autant d'oasis, sont venues, tout en nous instruisant, nous reposer des fatigues de la discussion. Voici les noms des 19 conférenciers et les titres des sujets qu'ils ont traités :

MM. les principaux de l'École normale Laval, feu l'abbé P. Lagacé, Mgr L.-N. Bégin, M. l'abbé Th.-G. Rouleau : récits sur leurs voyages en Europe.

M. l'abbé Ed. Lasfargues, 3 entretiens : sur l'Œuvre du Patronage, le catéchisme, la discipline.

M. B. Lippens, inspecteur, 3 récits : l'agriculture, les Cantons de l'Est, le groupement des élèves, les devoirs d'intervention.

M. D. McSweeney, 3 séries de récréations arithmétiques.

M. F.-X. Toussaint, 4 dissertations : l'histoire du Canada, l'esprit de foi chez l'instituteur, le 30^e anniversaire des écoles normales, l'enseignement de l'histoire.

M. J.-B. Cloutier, 7 conférences : les cercles de lecture, les conférences d'instituteurs, la calligraphie, l'hygiène, la construction des écoles, le tact chez l'instituteur, les meilleures méthodes d'enseignement.

M. N. Lacasse, 4 lectures : la tenue des livres, l'enseignement religieux, l'enseignement du français, la différence entre l'épellation syllabique et l'épellation phonique.

M. J. Ahern, 3 causeries : l'emploi des tableaux pour la lecture anglaise, l'enseignement de l'anglais, la méthode naturelle en langue anglaise.

M. Chs Lefèvre, 5 conférences : le dessin et la cartographie, la photographie, l'enseignement du dessin à l'école primaire, le dessin à l'école normale, l'écriture verticale.

M. J. Cloutier, 3 lectures sur l'éducation physique, l'éducation des sens et l'éducation morale des enfants.

M. C.-J. Magnan, 8 entretiens : l'enseignement de la grammaire française, l'enseignement de la langue maternelle, comment améliorer la position de l'instituteur, l'agriculture, la nouvelle frontière de la province de Québec, trop d'institutrices et pas assez d'instituteurs, le certificat d'études à l'école primaire, le droit civique à l'école.

M. A. Talbot, 2 leçons : l'écriture oblique, la calligraphie.

M. J.-D. Frève, 4 conférences : la gymnastique, la physique, la géographie, et les travaux de l'Association.

MM. L.-O. Pagé, lecture sur la discipline scolaire ; N. Tremblay, l'enseignement de l'arithmétique ; J. Chabot, l'écriture à l'école rurale ; A.-A. Guimont, l'enseignement du chant à l'école.

“ Ce simple exposé, dit alors M. Frève, suffit pour nous convaincre de l'efficacité des conférences ; comme on le voit, nos séances ont été bien remplies : tout ce qui se rapporte à la profession de l'instituteur a été attaqué de front, discuté et élucidé, de manière à ne laisser aucun doute sur l'emploi des méthodes et sur l'usage des procédés.

“ Nous sommes encore surpris du beau résultat qu'ont produit nos con-

férences, malgré le petit nombre d'instituteurs qui y assistent régulièrement, et l'apathie générale à laquelle ne sont pas étrangers bon nombre d'inspecteurs d'écoles qui devraient donner le bon exemple quand il s'agit des conférences pédagogiques. Il me semble que tous les membres qui forment la grande famille enseignante devraient s'empresser de venir aux réunions, faire part de leurs succès et de leur expérience."

MM. J.-B. Cloutier, J. Ahern, C. Lefèvre, C.-J. Magnan, ont pris part au sujet de discussion suivant : Comment doit-on enseigner la grammaire concentriquement. Or, comme ce sujet avait déjà été traité à la séance du 26 janvier dernier, au point de vue de la langue maternelle ; finalement on s'en tient à ce qui a été dit à ce sujet.

A la prochaine conférence, M. Chs-P. Renaud donnera sa conférence sur l'aménagement des écoles ; M. J. Ahern donnera une leçon pratique d'arithmétique. "*Que devrait-on entendre par enseignement commercial,*" sera le sujet de discussion à la prochaine conférence.

La séance est ajournée au 25 janvier prochain, à 9½ hrs. A. M.

J.-D. FRÈVE,
Secrétaire.

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

De la propreté chez les enfants.

La propreté est presque toujours recommandée chez les enfants comme un objet de vanité ; on affecte du dédain pour eux lorsqu'ils ont sali leurs habillements ; on les charge de parure, et on exige qu'ils restent pour ainsi dire immobiles ; c'est un tort plus grand qu'on ne pense, car on les gêne sans nécessité, on enchaîne leur liberté, et on leur fait attacher du prix à la teilette.

Cependant il faut les accoutumer à la propreté, car indépendamment de ce qu'elle charme les yeux, de ce qu'elle a quelque chose qui prévient favorablement, elle est encore une dépendance nécessaire de l'économie. Ainsi vous leur en ferez un devoir ; mais pour les y porter, sans les exposer à d'autres dangers, il faut toucher leur cœur en leur disant que la propreté et l'ordre prolongent la durée des choses, qu'ils augmentent le superflu pour ceux qui vivent dans l'abondance, et qu'ils leur fournissent ainsi de nouveaux moyens de faire du bien à ceux qui sont en proie au dénûment. Enfin, en les habillant simplement, vous n'en ferez pas des esclaves de la vanité, et ils s'accoutumeront à la modestie. C'est ainsi que, par des moyens doux et insensibles, on parvient à former l'enfance et à lui donner les plus précieuses habitudes.

(SAUQUAIRE-SOULIGNÉ.)

EXERCICES DE MEMOIRE ET DE RECITATION.

I.

LA SŒUR GRISE.

J'ai laissé pour toujours la maison paternelle ;
Mes jeunes sœurs pleuraient, ma pauvre mère

Oh ! qu'un regret tardif me rendrait criminelle !
Ne suis-je pas heureuse ici ?

Ne m'abandonne pas, toi qui m'as appelée,
Dieu qui mourus pour nous, mon Dieu je t'ap-

Et moi qui console et soutiens,
J'ai besoin d'être consolée.
Ignorante du monde avant de le quitter,
Je ne le hais point, et peut-être
(Un mourant me l'a dit) j'aurais dû le con-

Pour ne jamais le regretter.
Quand je me sens reprendre à sa joie éphémère,
Faible encore du dernier adieu,
J'embrasse ta croix, ô mon Dieu !
Je n'embrasserai plus ma mère.
Souvenirs de bonheur, que voulez-vous de moi ?
Que vous sert de troubler ma retraite profonde ?
Et qu'ai-je à faire avec le monde,
Dont le nom seul ici doit me glacer d'effroi ?

Ici, la charité remplit mes chastes heures :
 Le malheureux bénit ma main qui le défend ;
 Je nourris l'orphelin d'espérances meilleures ;
 Ta servante, ô mon Dieu, dans ces tristes de-
 [meurs,
 Est l'enfant du vieillard, la mère de l'enfant.
 Et tandis que mes sœurs à de nouvelles fêtes
 Vont peut-être se préparer,
 Que des fleurs dont ma mère aimait à me parer
 Elles ont couronné leurs têtes,
 Moi je yeille et je prie et ne dois point pleurer.
 O de mes premiers jours images trop fidèles !
 Mes songes quelquefois me rendent vos dou-
 [cœurs,
 Ma bouche presse encore les lèvres maternelles,
 Et même au bal joyeux je suis mes jeunes
 [sœurs,

Le front ceint de roses comme elles.
 Vaines illusions d'un instant,
 Dont le charme confus m'agite et me réveille,
 Mais la cloche plaintive a frappé mon oreille
 A son lit de douleur un malade m'attend.
 Là, naguère une pauvre fille
 Qui disait en pleurant : "Dieu finit mes mal-
 [heurs,

J'étais orpheline et je meurs
 Sans avoir connu ma famille."
 Moi j'ai quitté la miéne...et nous mêlions nos
 [pleurs.

J'avais une famille, et pourtant je l'oublie ;
 Et mon cœur bat d'un noble orgueil,
 Quand le pauvre a pressé de sa main affaiblie
 Ma main qui doucement l'accompagne au
 [cercueil,

Consolé par ma voix, à son heure suprême,
 Bien souvent le pécheur s'endort moins agité ;
 Que dis-je ! le mourant me console lui-même
 De ce monde si vain qu'avant lui j'ai quitté.
 Et lorsque dans ses yeux une dernière flamme
 Révèle un saint espoir, né d'une ardente foi,
 Je recommande à Dieu de recevoir son âme,
 Au mourant de prier pour moi.

A.....

II.

L'ANGE DE L'ESPÉRANCE.

Il fait bien noir. J'entends siffler la brise :
 Le vent d'automne effeuille mon noyer.
 Mon chien sommeille, et ma braise agonise !
 Il fait bien noir, ce soir, à mon foyer !
 Ces blancs flocons, qui tombent en silence ?
 C'est de la neige,—ou plutôt de l'ennui !
 Chantons, mon âme, un hymne à l'espérance !
 Car il fait noir,—oh ! bien noir, aujourd'hui :

Enfants ! l'été sous les rians bocages,
 Faites captifs d'éclatants papillons,
 L'automne, enfants, peuplez d'oiseaux vos
 [cages ;
 Les blancs frimas vont charger leurs buis-
 [sons.

Mais prenez garde à votre insouciance,
 Et dans vos cœurs, pleins de fleurs et de
 [miel,

Enfants, tâchez d'encager l'espérance :
 Car l'espérance est un oiseau du ciel !

L'homme ici-bas peut marcher sans richesse :
 Le mendiant chante au bord du chemin,
 Le cœur encor peut jeûner de tendresse,
 Et le lévite a le front bien serein !
 Mais sous nos cieux voilés par la souffrance,
 Il est un vin qu'il faut mêler à l'eau :
 Sans ton breuvage, ô céleste espérance,
 L'homme ici-bas tombe sous le fardeau !

La folle joie à l'étourdi vous quitte ?
 Laissez partir : cet ange est passager.
 Si l'amitié désertait votre gîte,—
 Riez : cet ange est encor plus léger !
 Il en est un pourtant plein de constance,
 Gai, radieux sous un plumage vert :
 Oh ! retenez l'ange de l'espérance :
 Retenez-le sous votre toit désert !

Aux noirs soucis ne fermez pas la porte :
 Il faut subir ces hôtes familiers !
 La vie, hélas ! est un rosier qui porte
 Contre une rose épines par milliers !
 Mais si votre âme, un jour de défaillance,
 Dans sa prison se sent agoniser—
 Appelez vite, appelez l'espérance :
 Son élixir peut tout cicatriser !

Sainte espérance ! ô ma suave amie !
 Reste avec nous dans ce séjour obscur.
 C'est ta chanson qui fait aimer la vie,
 C'est ton regard qui teint les cieux d'azur !
 Au trône,—au cloître,—au crime,—à l'inno-
 [cence,—

Au laboureur comme au prêtre à l'autel,—
 Montre sans cesse, ô divine espérance,
 Montre toujours, montre du doigt le ciel !

Il neige encor. Mais à travers son voile,
 Le ciel se teint d'une rose lueur,
 Dans le brouillard, je distingue une étoile
 Et mon brasier pétille avec humeur,
 D'un givre d'or mon vitrail se nuance :
 Tout me sourit—l'hiver et l'avenir !
 O douce fée ! ô riante espérance !
 Merci ! Merci !—Laisse-moi te bénir !

ABBÉ APOL. GINGRAS.

Dictées d'orthographe usuelle.

I. LE FERMIER DOIT PROFITER DE LA ROSÉE.

Le fermier qui se lève matin et qui attelle ses chevaux quand l'herbe et le grain sont encore tout humides de rosée, augmente la fertilité de sa terre. La

rosée renferme une grande quantité d'amoniacque, qui est absorbée par le sol quand on le retourne avec la charrue ou le cultivateur. Si on laboure l'herbe quand elle est pleine de rosée, on a de plus l'avantage qu'elle se décompose plus promptement.

II. IL FAUT DÉTRUIRE LES MAUVAISES HERBES.

Il est impossible de faire pousser des légumes sur un terrain empesté par les mauvaises herbes. Les uns ou les autres doivent succomber : que ce soient donc les mauvaises herbes ! Mais ce sont elles ordinairement qui triomphent, parce qu'on ne les détruit pas. Les mauvaises herbes absorbent autant d'humidité que les légumes, et, en temps de sècheresse, elles privent les bonnes plantes d'un aliment qui leur est indispensable.

III. LE GULF-STREAM.

Il est un fleuve dans l'Océan : dans les plus grandes sècheresses, jamais il ne tarit ; dans les plus grandes crues, jamais il ne déborde. Ses rives et son lit sont des couches d'eau froide, entre lesquelles coulent à flots pressés des eaux tièdes et bleues. Il prend sa source dans le golfe du Mexique et se jette dans l'Océan Arctique. Nulle part il n'existe, sur le globe, un courant aussi majestueux. Il est plus rapide que l'Amazone, plus impétueux que le Mississipi, et la masse de ces deux fleuves ne représente que la millième partie du volume des eaux qu'il déplace. Depuis le golfe jusqu'aux côtes de la Caroline, elles sont couleur d'indigo foncé, et la ligne de séparation avec les eaux de l'Océan est parfaitement visible. (MAURY.)

IV. UTILITÉ DES ANIMAUX DOMESTIQUES POUR NOTRE NOURRITURE.

On peut dire que tout le règne végétal

se convertit, pour l'homme, en aliments, par le moyen des animaux domestiques.

Ainsi les vaches pâturent dans le fond des vallées, les brebis légères paissent sur le penchant des collines, et les chèvres grimpent sur les flancs des rochers. Les porcs fouillent les racines des marais, les oies et les canards mangent les herbes fluviales, les poules ramassent tout ce qui se perd dans les champs, les abeilles butinent les poussières des fleurs, et les pigeons rapides vont glaner les semences qui se perdent sur les rochers inaccessibles.

Tous ces animaux, après avoir occupé pendant le jour les différents sites de la végétation, reviennent le soir à l'habitation de l'homme, avec des bélements, des murmures et des cris de joie, en lui rapportant les doux tributs des plantes, changés, par une métamorphose inconcevable, en lait, en beurre, en crème, en œufs, en viandes très nutritives ou très délicates. (BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.)

V. LE MÉDECIN ET LES FOUS.

Un médecin gros et gras était chargé d'une maison de fous, où il se rendait aux heures convenues avec une régularité militaire. Il était passablement content de la manière dont on les traitait, mais cependant il trouvait que la soupe n'était pas assez grasse. C'était chaque jour qu'il se plaignait et qu'il le répétait devant les fous. Ces derniers surent profiter des plaintes du docteur et préparèrent le petit complot que voici :

Un jour que le gras et dodu médecin arrivait gaillardement à la maison, une bande de ces aliénés se met à lui faire la cour avec plus de cordialité qu'à l'ordinaire ; quelques-uns même vont jusqu'à porter la main sur ses fortes épaules, pour s'emparer de sa personne et le porter en triomphe jusqu'à la cuisine.

— “ Que me voulez-vous donc, s'écria le docteur, en mêlant un peu de colère à ses éclats de rire? — Mais, rien de mauvais, répondent-ils, nous ne voulons que vous tremper un peu dans notre chaudière, pour que la soupe soit plus grasse.—Dans ce cas-là, mes bons amis, reprend le rusé docteur, vous avez parfaitement raison, et je ferai très bien votre affaire; mais, comme mes vêtements gâteraient le bouillon, laissez-moi sortir pour me déshabiller.”

Il sortit, en effet, plus vite qu'il n'était entré; mais il se garda bien de revenir.

(P. M.)

VI. PROPRIÉTÉS MÉDICALES DE L'ANGÉLIQUE.

L'angélique doit son nom à l'odeur balsamique de ses feuilles, à ses propriétés merveilleuses. Vous pouvez vous assurer de sa saveur aromatique, un peu âcre et amère. La racine, qui est la partie la plus employée en médecine, est d'abord douceâtre, puis chaude, aromatique, amère et provoque la salivation. A ces caractères, vous reconnaissez qu'elle doit avoir des propriétés stimulantes énergiques.

Les feuilles d'angélique perdent leurs vertus par la dessiccation; aussi n'emploie-t-on en médecine que les graines et la racine. Cette partie est la plus importante. On la récolte en automne. Après l'avoir nettoyée, on la fend en morceaux, on la sèche et on la renferme dans des boîtes.

L'infusion se prépare avec une once de racine dans une pinte d'eau. C'est un des stimulants les plus utiles, principalement pendant la convalescence longue et difficile des maladies graves. Elle excite doucement le système nerveux, et combat la torpeur de l'appareil digestif.

Les jeunes tiges fraîches peuvent s'employer à la place de la racine.

Les pétioles confits au sucre et la

liqueur produite par la macération des tiges dans de l'eau-de-vie, possèdent, sous une forme très agréable, toutes les qualités médicales de la plante.

VII. LES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE.

La conduite de l'armée française, pendant le temps de la *Terreur*, a été vraiment patriotique. On n'a point vu de généraux traîtres à leur serment envers l'*Etat*; ils repoussaient les étrangers, tandis qu'ils étaient eux-mêmes menacés de périr sur l'échafaud, au moindre soupçon suscité contre leur conduite. Les soldats n'appartenaient point à tel ou tel chef, mais à la France. Les ennemis étaient forcés de respecter le rempart de fer qu'on opposait à leur invasion, et, bien qu'ils se soient avancés jusqu'à 30 lieues de Paris, un sentiment national, encore dans toute sa force, ne leur permit pas d'y arriver.

L'armée française ne connaissait pas alors le pillage; et ses chefs marchaient quelquefois comme les plus simples soldats à la tête de leurs troupes, parce que l'argent leur manquait pour acheter des chevaux, dont ils auraient eu besoin. Le général en chef de l'armée des Pyrénées, à l'âge de soixante ans, partit de Paris à pied pour aller rejoindre ses troupes sur les frontières d'Espagne. Bien des hommes, que la gloire des armes a tant illustrés depuis, se distinguaient aussi par leur désintéressement. Ils portaient sans rougir des habits usés par la guerre, et plus honorables cent fois que les broderies et les décorations de toute espèce dont plus tard on les a vus chamarrés. (MME DE STAEL.)

EXPLICATIONS.—*Terreur*: avec une majuscule, afin de le distinguer du mot *terreur* employé comme synonyme d'effroi; celui-ci désigne l'époque historique comprise entre le 31 mai 1793 et le 27 juillet 1794, c'est-à-dire entre la chute des Girondins et celle de Robespierre.—*Etat*: une majuscule, car ici ce mot est employé pour *France*.—*Rempart*: presque tous

les mots se terminant par cette consonance prennent un *d* final. Parmi ceux prenant un *t*, *brocart* (étouffe) et *rempart* sont ceux qu'on serait disposé à écrire avec un *d*. Faire remarquer ces deux mots aux élèves.—*Ne leur permet* : remarquer la construction de la phrase. Le verbe n'est pas employé à l'imparfait du subjonctif, comme les élèves pourraient le croire à première vue. C'est un passé défini.—*Parce que* : rappeler les deux façons d'écrire le terme et insister sur ce point qu'il ne s'écrit jamais en un seul mot.—*Toute espèce* : sens indéfini, espèce quelconque.—*On les a vus chamarrés* : on les a vus être chamarrés et non *chamarrer* (orner les habits).

L. D.

Phrases à corriger.

1. On croit qu'il n'y aura pas de session du parlement fédéral, à moins que le gouvernement du Manitoba refuse de faire quelque chose pour la minorité catholique.

2. L. est un voleur de profession et a de forts mauvais antécédents.

3. En 1888, l'aéronaute avait tombé dans la mer du Nord et avait failli se noyer.

4. Quoiqu'il en soit ce camail était bien utile aux enfants de chœur obligés d'assister à la levée du corps en plein hiver et à des distances assez considérables de l'église.

5. On n'empêche point le vice en attachant les gens, en multipliant les gardes-chiourme.

6. La France et l'Angleterre étaient alors en paix ; de grands intérêts soumettaient les Stuart à l'alliance de Louis XIV ; et cependant, malgré cette alliance, la lutte, quoique sourde et contenue, était continuelle entre les colonies anglaises et françaises.

7. La grande restauration de 1894 est venue la sauver (l'église de B.) de la pioche des démolisseurs.

8. Ce vaste pays (les Etats-Unis) avait déjà une population de deux cents mille âmes, tandis que celle du Canada ne dépassait pas quinze mille habitants.

9. La maison de XX. a été ensevelie sous les ruines, avec cinq de ses habitants. trois enfants se sont sauvés en sautant par les fenêtres.

10. Le clergé et les enfants de chœur, à la basilique de Québec, portaient ce camail l'hiver, lorsqu'ils faisaient partie du cortège funèbre qui se rendait autrefois à la demeure d'un fidèle qui venait de trépasser et ramenait le cercueil à l'église.

Corrections.

1. On croit qu'il n'y aura pas de session du parlement fédéral, à moins que le gouvernement du Manitoba ne refuse de faire quelque chose pour la minorité catholique.

2. L. est un voleur de profession, et a de fort mauvais antécédents.

3. En 1888, l'aéronaute était tombé dans la mer du Nord, et avait failli se noyer.

4. Quoiqu'il en soit, ce camail était bien utile aux enfants de chœur, obligés d'assister à la levée du corps en plein hiver, et à des distances assez considérables de l'église.

5. On n'empêche point le vice en attachant les gens, en multipliant les gardes-chiourmes. (Laveaux et Poitevin écrivent des *gardes-chiourme* ; Littré écrit des *garde-chiourme*, et Bescherelle, des *gardes-chiourme* ou *gardes-chiourmes*. Cette dernière orthographe, suivant nous, est préférable aux deux autres.)

6. La France et l'Angleterre étaient alors en paix ; de grands intérêts soumettaient les *Stuarts* à l'alliance de Louis XIV, et cependant, malgré cette alliance, la lutte, quoique sourde et contenue, était continuelle entre les colonies anglaises et les françaises.

7. La grande restauration de 1894 est venue la sauver de la pioche des démolisseurs.

8. Ce vaste pays avait déjà une population de deux cent mille âmes, tandis que celle du Canada ne dépassait pas quinze mille habitants.

9. La maison de XX. a été ensevelie sous les ruines avec cinq de ses habitants ; trois enfants se sont *sautés* en sautant par les fenêtres.

19. Le clergé et les enfants de chœur, à la basilique de Québec, portaient ce camail l'hiver, lorsqu'ils faisaient partie du cortège funèbre qui se rendait à la demeure d'un fidèle trépassé, et qui conduisait le cercueil à l'église. (Lorsque le pronom *qui* se répète dans une phrase, il doit se rapporter au même antécédent.)

Leçon de choses.

LA LESSIVE.

Nous avons beau y faire attention, nos vêtements se salissent ; il faut les nettoyer, car la malpropreté est un grand défaut. Un coup de brosse donné avant de sortir suffit à ôter la poussière et la boue de nos habits. Il ne suffit pas pour le linge : le linge doit être lavé.

Voyons comment on s'y prend.

Voici un gros paquet de linge sale, linge de corps et de cuisine, taché de sueur, de graisse, de poussière. On commence par le passer à l'eau pour enlever le plus gros et le plus noir. Ce premier bain s'appelle *l'essangeage*. Puis on entasse le paquet dans une cuve et on le recouvre d'un drap rempli de cendre. Alors a lieu le *coulage* : sur cette cendre on jette des seaux d'eau bouillante. Cette eau se répand dans toute la cuve, traverse tout le linge, va couler par un trou qui se trouve en bas ; là elle est reprise, réchauffée et jetée à nouveau sur la cendre. C'est ce qu'on appelle la *lessive*. Que fait la cendre ici ? Elle prête à l'eau bouillante un élé-

ment qu'on nomme la *potasse* et qui a la propriété de dissoudre les corps impurs qui sont adhérents au linge. L'eau, qui ne pourrait pas toute seule en venir à bout, s'empare de la potasse, la conduit partout ; la potasse attaque jusque dans les plus petit recoins les taches qui salissent le linge. Quand l'opération a duré un jour environ, on retire le linge, et l'eau pourra facilement en chasser les corps que la potasse a détachés.

Il reste pourtant encore quelques taches obstinées que l'on enlève par le *savonnage*. Le savon achève ce que la potasse a commencé, parce qu'il contient de la *soude*. La soude est extraite du sel marin et des cendres de plusieurs plantes marines, comme la potasse provient des cendres du foyer.

Quand vous avez les mains sales, l'eau pure ne les nettoie pas complètement ; mettez-y du savon, et tout s'en va. Pourquoi ? Parce que la soude se mêle aux corps étrangers qui se sont attachés à vos doigts ; elle s'empare de la couleur et de la graisse, les détache de la peau et les entraîne quand elle est emportée par l'eau.

C'est pour cela qu'après le savonnage on rince à grande eau : c'est le dernier coup de balai qui fait tout partir.

Afin de donner une couleur plus agréable au linge que la lessive a un peu plus jauni, on le passe dans de l'eau bleue avec de l'indigo ; puis on l'égoutte, on le sèche, et on le *lisse* avec un fer chaud pour effacer les plis, remettre en place les fibres de l'étoffe et lui donner bonne façon.

Certaines pièces de vêtement avant le *repassage* sont imbibées d'empois, c'est-à-dire d'eau où est délayé de l'amidon qui donne de la raideur au tissu.

Avouez que rien ne va bien à un petit garçon comme une chemise blanche que sa mère lui a empesée. Mais il faut que les mains, le cou et la figure soient propres aussi.

QUESTIONNAIRE.—Est-ce assez d'employer de l'eau pour laver le linge ?—Qu'appelle-t-on l'es-sangeage ?—Après cette opération, que fait-on du linge ?—Qu'est-ce qui fait que le coulage nettoie le linge ?—Qu'est-ce que la potasse ?—Et la soude ?—Combien de temps dure le coulage ?—Que contient le savon ?—Qu'est-ce que rincer le linge ?—Comment rend-on ensuite le linge à peu près comme neuf ?—Comment parvient-on à défaire les mille petits plis du linge nouvellement lavé ?

GAUMONT.

Composition.

I

TEXTE.—A quelles personnes devez-vous de la reconnaissance ? comment la leur témoignerez-vous aujourd'hui ? comment la leur témoignerez-vous plus tard ?

DÉVELOPPEMENT.—Je dois de la reconnaissance à tous ceux qui m'entourent et quand je réfléchis à ce que j'ai fait pour les autres et à ce que les autres ont fait pour moi, je trouve ma dette bien grande et je crains de ne jamais m'en acquitter.

Mon père travaille pour me nourrir et pour donner le bien-être à la maison ; ma mère multiplie ses soins pour nous rendre tous heureux ; je me rappelle avoir été malade une fois, ma mère ne me quittait pas, restant toutes les nuits auprès de moi, et si j'ai échappé à la mort, je le lui dois autant qu'au médecin.

Je n'ai ni frères, ni sœurs, si j'en avais, peut-être serais-je encore leur débiteur. Mais à l'école, j'ai mon maître qui emploie toute sa patience et tout son savoir pour faire de nous des hommes. Mon seul moyen de lui témoigner de la reconnaissance, c'est d'être attentif à ses excellentes leçons et de devenir, sinon le meilleur, du moins l'un des meilleurs de la classe. Je puis aussi ne jamais exciter au mal mes camarades, et, au contraire, essayer d'aider le maître dans sa tâche en les détournant de la mauvaise voie.

Ma sagesse à l'école fera plaisir à mes parents et peut-être sera-t-elle garant de ma sagesse à la maison ; là je puis déjà aider mon père à mes heures de loisir, et ne pas murmurer quand ma mère réclame de moi un petit service. Voilà pour le présent.

Et dans l'avenir, que puis-je projeter afin de rendre le bien à tous ceux qui m'en auront prodigué ? C'est très simple, je travaillerai pour mon père et pour ma mère, je les entourerai de soins et d'affection, et je tâcherai de les distraire quand la vie leur semblera triste.

Je verrai souvent mon maître qui sera vieux dans de temps-là ; je continuerai à m'instruire et nous causerons ensemble de l'époque à laquelle il me préparait à mon certificat d'études.

Et si je désire aujourd'hui être reçu, c'est non seulement parce que cela me causerait un grand plaisir, mais aussi parce que cela me permettrait de donner à mes parents et à mon maître un gage effectif de ma reconnaissance ; car, après Dieu, tout ce que je sais, je le leur dois et je leur attribuerai l'honneur de ma réussite. (*Certificat d'études primaires.—Département du Loiret, France.*)

II

TEXTE.—Montrer comment les enfants de la ville peuvent profiter d'une promenade champêtre, et ceux de la campagne, d'une visite à la ville.

DÉVELOPPEMENT. — La promenade, voilà la grande récompense, la plus salutaire à tous égards !

Heureux de jouir d'une distraction qui ne leurrest qu'rarement offerte, les enfants sont tout yeux, tout oreilles. Leur esprit est tenu en éveil ; tout ce qu'ils voient les intéresse. Ils écoutent avec attention les explications qui leur sont données, et les retiennent d'autant plus aisément que ce sont les réponses aux questions, aux nombreux pourquoi qu'ils voudraient sans cesse formuler.

Aux enfants de la ville, la campagne offre les champs, les bois, la ferme, le moulin, etc.

En parcourant les champs, ils apprendront à connaître les céréales, les herbes dont on fait le foin, les plantes alimentaires les plus communes. Une promenade dans les bois les familiarisera avec les arbres et les arbustes de notre contrée, dont ils savent depuis longtemps les noms.

Une visite à la ferme leur fera connaître plus intimement nos animaux domestiques, dont il ont étudié à l'école les mœurs, et sur lesquels ils ont lu bien des histoires. Là, ils verront avec quelle habileté la fermière intelligente sait tirer parti de tout ce que produisent les bêtes qu'elle fait soigner autour d'elle.

Enfin, au moulin, ils suivront avec le plus vif intérêt toutes les transformations que doit subir le grain de blé qui sert à la confection du pain de chaque jour.

Aux enfants de la campagne, la ville offre ses musées, ses monuments, ses manufactures, etc.

Ils sortiront de tous ces endroits étonnés peut-être, enchantés sûrement, de ce qu'ils y auront vu. Ils seront à même de mieux comprendre les progrès de la civilisation. Ils s'intéresseront aux divers genres d'architecture, et s'appliqueront à les trouver, à les reconnaître.

Ecoliers des villes et des campagnes feront toujours, dans ces promenades scolaires, une ample moisson de connaissances nouvelles et utiles.

Causerie scientifique.

TEXTE.—Sources industrielles de l'ammoniaque. Préparation des principaux sels; théorie de l'ammonium. Préparation, propriétés et usages de l'ammoniaque.

DÉVELOPPEMENT. — L'ammoniaque AzH^3 provient de la décomposition des matières organiques azotées. On l'extrait de trois sources :

1° des eaux de condensation du gaz d'éclairage ;

2° Des eaux provenant de la distillation des os, dans la fabrication du noir animal ;

3° Des eaux vannes de vidanges, où il a été produit par la décomposition de l'urée.

L'ammoniaque existe dans ces eaux à l'état de carbonate d'ammoniaque.

Pour en extraire les différents sels ammoniacaux, on traite ces eaux par de la chaux éteinte qui forme avec l'acide carbonique un précipité insoluble de carbonate de chaux et on chauffe pour faire dégager le gaz ammoniac. Si l'on fait condenser ce gaz dans de l'eau ordinaire, on obtient la dissolution ammoniacale, comme sous le nom d'alcali volatil.

Lorsqu'on fait barboter le gaz dans de l'eau additionnée d'acide sulfurique contenue dans un bac doublé de plomb, on obtient par évaporation, du sulfate d'ammoniaque ($\text{AzH}^3.\text{HO SO}^2$).

Si l'on remplace l'acide sulfurique par l'acide azotique, on obtiendra de l'azotate d'ammoniaque ($\text{AzH}^3.\text{HO AzO}^5$).

Avec l'acide chlorhydrique on aura le chlorhydrate d'ammoniaque ($\text{AzH}^3\text{H Cl}$). Ce sel s'obtenait autrefois par la calcination de la fiente de chameau en Egypte.

En traitant l'alcali volatil par un courant d'hydrogène sulfuré, on obtiendra la dissolution de sulfhydrate d'ammoniaque ($\text{AzH}^3.\text{HS}$).

On obtient le sesquicarbonate ou sel volatil d'Angleterre en chauffant un mélange de sulfate ou chlorhydrate d'ammoniaque avec du carbonate de chaux, il se dégage le carbonate d'ammoniaque volatil, lequel cristallise par sublimation.

Pour obtenir économiquement le sulfate et le chlorhydrate d'ammoniaque impure, on opère de la façon suivante :

On soutire les eaux de condensation pour les débarrasser des goudrons, etc.,

et on y ajoute du plâtre ; il se fait une double décomposition qui donne un précipité insoluble de carbonate de chaux et une dissolution de sulfate d'ammoniaque. On évapore cette dissolution, on la fait cristalliser et on obtient le sulfate pour engrais.

Si l'on ajoute du sel marin à la dissolution de sulfate d'ammoniaque et que l'on fasse bouillir, il se déposera à chaud du sulfate de soude, car ce sel est peu soluble au-dessus de 33 degrés, et le liquide, qui contient du chlorhydrate, cristallisera par refroidissement.

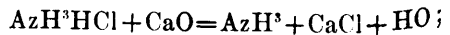
Les sels ammoniacaux sont isomorphes avec ceux de potasse et de soude. On admet, en chimie, que des sels isomorphes doivent avoir la même constitution. Si l'on compare les formules des sels d'ammoniaque avec ceux de potasse ou de soude, on voit qu'il y a une différence notable : les sels d'ammoniaque formés avec des acides oxygénés, contiennent de l'eau, tandis que les sels correspondants de potasse et de soude n'en contiennent pas : l'azotate d'ammoniaque s'écrit $AzH^3.OHAzO^5$, tandis que les azotates de potasse et de soude ont pour formule $KOAzO^5$ et $NaOAzO^5$.

On arrive à donner à l'azotate d'ammoniaque une formule analogue à celle de l'azotate de potasse en admettant que l'hydrogène de l'eau s'est réuni à AzH^3 pour former le radical AzH^4 que l'on appelle *ammonium* ; en représentant ce radical par $Am.$, l'azotate d'ammoniaque devient $Am.OAzO^5$; le sulfate sera $Am.OSO^3$; le chlorhydrate $AzH^3.HCl$ s'écrira $AzH^4.Cl$ ou $Am.Cl$ et son nom sera chlorure d'ammonium.

Ce radical ammonium ne peut pas s'obtenir à l'état libre, mais on l'obtient à l'état d'amalgame. Il suffit pour cela de mélanger un amalgame de sodium avec du chlorure d'ammonium ; il se forme du chlorure de sodium et un amalgame d'ammonium qui se boursoufle considérablement. Cet amalgame se compose à

l'air en dégageant du gaz ammoniac et de l'hydrogène.

Le gaz ammoniac AzH^3 s'obtient en décomposant le chlorhydrate d'ammoniac par la chaux vive ; la réaction est représentée par la formule :



on dessèche le gaz sur de la chaux vive et on le recueille sur le mercure, ou par déplacement d'air de bas en haut.

Le chlorhydrate d'ammoniac peut être remplacé par un autre sel, sulfate ou carbonate et la chaux par une autre base, potasse ou soude.

On obtient rapidement du gaz ammoniac en chauffant la dissolution.

Le gaz ammoniac est incolore ; il a une odeur vive et piquante qui provoque les larmes ; il est léger, sa densité est 0.59. Il est très soluble dans l'eau, environ 1000 fois son volume ; cette solubilité se démontre par les expériences de l'éprouvette brisée et du jet d'eau.

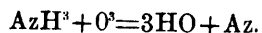
La dissolution s'obtient au moyen de l'appareil de Woolf.

Le gaz se liquéfie à -40 degrés sous la pression atmosphérique, ou à la température de 0 sous la pression de 6 atmosphères et demie. On opère la liquéfaction dans le tube recourbé de Faraday ; la matière qui donne le gaz est le chlorure d'argent ammoniacal.

Le liquide se solidifie à -75 degrés.

L'ammoniac se décompose facilement par la chaleur, par l'étincelle électrique en azote et hydrogène : le volume du gaz devient double.

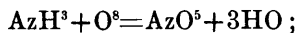
Le gaz ammoniac ne brûle pas à l'air ; il éteint les corps en combustion ; il brûle dans l'oxygène et donne de l'eau et de l'azote.



Un mélange de 4 volumes d' AzH^3 et de 3 volumes d'oxygène détone à la flamme du gaz.

Sous l'influence des corps poreux, l'oxygène peut donner de l'azotite d'ammoniaque ou de l'azotate.

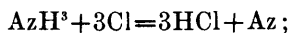
Avec la mousse de platine, on obtient de l'azotate d'après la réaction :



l'acide AzO^5 se combine avec l'ammoniaque en excès.

La nitrification, c'est-à-dire la transformation de l'ammoniaque en acide azotique se fait dans la nature sous l'influence d'un ferment, découvert par M. Schlœsing.

Le chlore, le brome et l'iode décomposent l'ammoniaque à froid.



l'acide chlorhydrique formé se combine avec l'ammoniaque et forme du chlorhydrate.

La dissolution ammoniacale est basique. Elle ramène au bleu la teinture rougie de tournesol. Elle se combine avec des acides pour former des sels : le gaz carbonique est rapidement absorbé par la dissolution ; l'acide chlorhydrique donne des fumées blanches de chlorhydrate avec le gaz ammoniac. Elle précipite les bases insolubles de leurs dissolutions : les sulfates de fer, de cuivre, etc., sont décomposés, l'oxyde de cuivre se redissout et donne le bleu céleste

L'alcali volatil sert à combattre les piqures d'insectes, de vipères — à faire disparaître l'empanement ou météorisation des ruminants, à rappeler à elles les personnes évanouies, à rendre habitable un local contenant du gaz carbonique, à dégraisser les étoffes, à faire des perles artificielles avec les écailles d'ablettes, comme réactif dans les laboratoires, à fabriquer de la glace au moyen de l'appareil Carré.

B.

Exercices de calcul.

I. Un marchand a acheté 66 verges de drap ; combien a-t-il dépensé, sachant qu'en le revendant \$3 la verge, il gagna 45 centins par verge ?

Réponse : \$168.30.

Solution.

La verge de drap a coûté $3.00 - .45 = \$2.55$.

Le marchand a dépensé $2.55 \times 66 = \$168.30$.

II. Une montre avance d'un tiers de minute en 5 heures : de combien avancera-t-elle en une semaine ?

Réponse : 11 minutes $\frac{1}{5}$.

Solution :

Une semaine = $24 \times 7 = 168$ heures.

Le nombre de fois 5 contenu dans

$$168 = \frac{168}{5}.$$

La montre avancera de $\frac{168}{5} \times \frac{1}{3} =$

$$\frac{56}{5} = 11 \text{ minutes } \frac{1}{5}.$$

III. Un ouvrier a fait 7 demi-journées, puis 7 journées et demie : combien recevra-t-il s'il est payé 90 centins par jour ?

Réponse : \$9.90.

Solution.

Les journées de travail = $\frac{7}{2} + 7\frac{1}{2} = \frac{7}{2} +$

$$\frac{15}{2} = \frac{22}{2} = 11 \text{ journées.}$$

L'ouvrier recevra $.90 \times 11 = \$9.90$.

IV. Un marchand de grains a du blé qui lui revient à 20 fr. 50 l'hectolitre ; en le revendant au détail, il veut gagner $\frac{1}{4}$ du prix de vente : quelle quantité devra-t-il en donner pour 127 fr. 50 ?

Réponse : 5 hectol. 03.

Solution.

Le bénéfice sur 1 hectol. = $\frac{20.50 \times 4}{17} =$
4 fr. 82.

Le prix de vente de l'hectol. = $20.50 +$
 $4.82 = 25$ fr. 32.

La quantité de blé demandée = $\frac{127.50}{25.32}$
= 5 hectol. 03.

V. Le quart d'un fromage ayant été
vendu 90 centins, quel est le prix des $\frac{2}{3}$
de ce fromage ?

Réponse : \$2.40.

Solution.

La valeur du fromage = $.90 \times 4 =$
\$3.60.

Les $\frac{2}{3}$ du fromage valent $\frac{3.60 \times 2}{3} =$
 $1.20 \times 2 =$ \$2.40.

VI. J'ai acheté 2 verges $\frac{1}{3}$ d'étoffe,
puis 5 verges $\frac{1}{2}$; j'en ai employé 6
verges : combien m'en reste-t-il ?

Réponse : 1 verge $\frac{5}{6}$.

Solution.

L'achat = $2\frac{1}{3} + 5\frac{1}{2} = \frac{7}{3} + \frac{11}{2} = \frac{14 + 33}{6} =$
 $\frac{47}{6} = 7$ vgs $\frac{5}{6}$.

Le reste = $7\frac{5}{6} - 6 = 1$ vg. $\frac{5}{6}$.

VII. Trois personnes achètent en
commun un coupon estimé 8 fr. 75 le
mètre. La première en prend les $\frac{2}{3}$, la
deuxième $\frac{1}{3}$, la troisième prend le reste,
qui a une longueur de 2m. 50. On de-
mande : 1° la longueur totale du cou-
pon ; — 2° la part des deux premières
personnes ; — 3° ce que chaque personne
doit payer.

Réponses : 7m. 14, longueur totale du
coupon ; 2m. 856, part de la 1re per-

sonne ; 1m. 785, part de la 2de per-
sonne ; la 1re personne doit payer
24 fr. 99 ; la 2de 15 fr. 61 ; la 3e 21 fr. 87

Solution.

Les deux premières personnes prennent
 $\frac{2}{3} + \frac{1}{3} = \frac{8 + 5}{20} = \frac{13}{20}$ du coupon.

La 3e personne prend 2m. 50 ou $\frac{7}{10}$ du
coupon.

La longueur du coupon = $\frac{2.50 \times 20}{7} =$
 $\frac{50}{7} = 7$ m. 14.....

La part de la 1re personne = $\frac{7.14 \times 2}{5} =$
2m. 856.

La part de la 2de personne = $\frac{7.14}{4} =$
1m. 785.

La 1re personne doit payer : $8.75 \times$
 $2.856 = 24$ fr. 99.

La 2de personne doit payer : $8.75 \times$
 $1.785 = 15$ fr. 61.....

La 3e personne doit payer : $8.75 \times$
 $2.50 = 21$ fr. 87.....

VIII. La surface d'un tapis est de
14.40 verges carrées ; on enlève sur la
longueur une bande de Ovg. 45 de large,
et la surface n'est plus que les 0.95 de ce
qu'elle était : calculer les dimensions
primitives du tapis.

Réponse : Longueur, 9 verges ; lar-
geur, 1 vg. 60.

Solution.

La surface de la partie retranchée =
 $14.40 \times .05 =$ Ovg. 72.

La largeur du tapis = $\frac{0.72}{0.45} = 1.60$ vg.

La longueur du tapis = $\frac{14.40}{1.60} = 9$ vgs.

LECTURE POUR TOUS.

Voix d'outre-tombe.

Ma souffrance est passée,
 Et mes pleurs sont taris,
 Ma main n'est plus glacée,
 Et je vis, je souris.
 Mon regard est le même
 Et j'ai la même voix ;
 Mon cœur d'ange vous aime,
 Amis, comme autrefois.
 J'ai la même figure
 Qui charmait tant vos yeux,
 La même chevelure
 Orne mon front joyeux ;
 Mais ces boucles coupées
 Au jour de mon trépas,
 De vos larmes mouillées
 Ne repousseront pas...
 Le soir, quand la nuit tombe,
 Parmi vous je descends ;
 Vous pleurez sur ma tombe :
 Vos larmes, je les sens.
 Cachée entre les pierres
 De ce funèbre lieu,
 J'écoute vos prières
 Et je les porte à Dieu. D. C. D.

Les mauvais livres.

(Du *Manitoba.*)

Si l'on connaît un arbre par les fruits qu'il produit, il sera difficile de trouver un siècle plus gâté que le nôtre. Les siècles païens n'ont rien fourni de plus sale en littérature que les romans de nos jours ; on n'a plus l'ombre du respect pour les lecteurs ; il semble qu'on veuille prendre la société pour un immense crachoir, où toutes les poitrines malades peuvent expectorer leurs purulentes matières. Sur cent romans publiés, c'est à peine si on en rencontre dix qui ne sentent pas les mauvais lieux. Presque tous sont des tableaux de scènes d'amours déshonnêtes et de crimes révoltants.

Quand ils ne sont pas tout à fait immoraux, ils sont la plupart du temps insignifiants et bêtes, revêtus d'une forme qui vaut le fond, et c'est de ce salmigondis insignifiant que notre jeunesse est exposée à se nourrir. Hélas ! saturées de ces aliments malsains, quelles forces peut-on espérer des intelligences ?

L'esprit se forme, comme le corps, avec un bon régime et une nourriture saine. Sans cela, les meilleures santés se débilitent.

Tout être qui a la vie a besoin, pour l'entretenir et la développer, d'une nourriture en rapport avec son mode d'existence ; or, la nourriture de l'intelligence, c'est la vérité : la connaissance du beau et du bien. Que devient une intelligence quand non seulement elle est privée de la vérité, mais que, de plus, elle est saturée de poisons ? elle devient ce que deviennent les corps : des squelettes.

S'il y a un danger contre lequel la presse catholique, après les pasteurs de l'église, est appelée à mettre en garde notre société, c'est bien la peste des mauvais romans. C'est déjà un mal que de lire des frivolités habituellement ; l'Esprit-Saint nous avertit que cela seul suffit pour obscurcir dans l'homme l'idée du bien : la fascination des bagatelles obscurcit l'idée du bien ; de là à l'oubli complet, il n'y a pas une grande distance, et dire que la société moderne est inondée non seulement de bagatelles, mais d'une littérature immonde !

Faudra-t-il s'étonner ensuite si les intelligences s'obscurcissent, et si l'idée du bien s'en va. Chose digne de remarque, et qui nous prouve amplement que notre siècle ne vaut pas les siècles passés, quoi qu'on dise, c'est que, malgré la passion pour la lecture, très peu de personnes peuvent lire des choses sérieuses. Les ouvrages scientifiques, philosophiques et théologiques, qui fai-

saient les délices des savants au moyen âge, dépassent tellement aujourd'hui la portée des intelligences qu'on peut à peine les comprendre, et pourtant ces savants autrefois écrivaient et parlaient pour leurs semblables, et ils étaient lus et compris.

Dans notre siècle, on vit de bagatelles, et tout ce qui dépasse la bagatelle écrase l'esprit, parce qu'on le détériore dans des lectures frivoles et malsaines.

Un homme honnête et sérieux qui rencontre par hasard un mauvais roman, ne peut pas comprendre qu'on s'habitue à respirer une telle atmosphère, car, au fond, c'est stupide, bête, et d'une bêtise uniforme, puisque c'est toujours la même passion qu'on flatte; en dix lignes, on peut résumer les mauvais romans: c'est l'histoire d'un salé personnage qu'on parfume et qu'on revêt de beaux habits.

Hygiène.

Le chant contre la phtisie.—Le docteur C.-E. Busey a prononcé dernièrement, devant la Société médicale de Virginie, un discours des plus pratiques sur les avantages du chant, comme remède contre la phtisie. L'orateur appuie sur ce fait, bien constaté du reste, que chez toutes les nations où le chant se cultive, les individus sont plus forts, plus vigoureux; ils ont la poitrine plus large, mieux développée en tous sens.—Les premières atteintes de la phtisie se manifestent généralement dans les parties supérieures des poumons; ceci s'explique par l'inactivité relative de ces parties comme par la disposition particulière des bronches, disposition en vertu de laquelle l'air inspiré est conduit vers les bases plus facilement qu'aux sommets. Or le chant exige toute la capacité

des poumons, le concours de tous les tissus qui les constituent; c'est pendant cet exercice que la quantité d'air inspirée par minute est la plus considérable; le chant peut donc être considéré à bon droit comme un des remèdes les plus efficaces pour prévenir ou pour combattre les atteintes de la phtisie.

Tout professeur de chant devrait, avant tout, connaître bien à fond l'anatomie et la physiologie des organes respiratoires. (*La Escuela Primaria*—Traduction de la *Gymnastique scolaire*.)

Longévité.—M. Isaac Holden, doyen des membres du Parlement anglais, compte six années de plus que M. Gladstone. Interrogé sur le secret de cette verte vieillesse, le vénérable doyen répondit: "Les règles de la santé sont d'une application extrêmement simple; elles peuvent se résumer en deux mots: grande sobriété et exercice prolongé au grand air. Toujours, ajoute-t-il, je suis resté fidèle à ce double précepte et j'avoue qu'au grand jamais, je n'ai eu à le regretter. Les douleurs d'estomac me sont restées étrangères et j'ignore absolument quel est ce malaise que l'on est convenu d'appeler une indigestion.—Une alimentation saine et modérée, répète-t-il, deux heures d'exercice par jour, quelque temps qu'il fasse, voilà les deux uniques règles de conduite que je me suis imposées et dont, en aucun cas, je ne me suis départi.

"Mon déjeuner se compose d'une orange, d'une poire, de quelques raisins et d'un biscuit. Une expérience personnelle m'a prouvé que le fruit constitue un aliment léger, salubre par excellence; je ne saurais trop le recommander à quiconque désire avoir la digestion facile. Au second déjeuner (midi), je prends une petite assiettée de potage, quelques onces de viande, soit bœuf ou mouton, et un peu de poisson. Mon dîner est, le plus souvent, une répé-

tion de ce déjeuner, et ce régime, loin de m'affaiblir, m'est des plus salutaires ; je me félicite chaque jour davantage de l'avoir suivi aussi scrupuleusement."

Un jeu du siècle dernier.

De tous temps, les jeux ont rempli un rôle important dans les exercices physiques des différents peuples.

Voici la description d'un de ces jeux qui date de 1781. C'est un jeu de plein air, dans lequel on déploie beaucoup de mouvement. Il ne se joue qu'avec des balles, et le nombre des joueurs n'est pas limité.

L'emplacement peut être un terrain plat ou accidenté, recouvert de gazon et d'arbres, ou de sable. L'une des balles est petite, les autres sont plus grosses et toutes semblables. Celui que le sort désigne commence et jette la petite balle en avant, loin ou près comme il veut ; ceci indique le but. (Ordinairement, le joueur a deux balles, il peut aussi en avoir une seule ou plus de deux.) Alors celui qui a lancé la petite balle et par là déterminé le but, en jette ou roule une grosse, et cherche à l'amener aussi près que possible du but. Les autres joueurs, chacun à leur tour, font de même.

Lorsque le tour est fini, le premier joueur reprend sa seconde balle, et cherche à la jeter aussi près que possible de la petite. Chaque joueur, à son tour, en fait autant. Ensuite, celui dont la balle est le plus près de la petite a gagné le jeu, et recommence en jetant ou roulant de nouveau la petite. Ce qui est très attrayant dans ce jeu, c'est que chaque joueur peut déplacer la plus petite balle, et par conséquent reculer le but, ou aussi éloigner les autres balles de leur meilleur poste.

A Venise, ce jeu était très en vogue au siècle dernier ; on le jouait sur toutes les places publiques. On peut aussi jouer ce jeu de façon que chaque personne ait un prix différent d'après la distance à laquelle sa balle se trouve de la petite.

(*Monatsschrift für das Turnwesen.*—Traduction de la *Gymnastique scolaire.*)

Variétés.

En fait de population, la ville d'Ottawa vient en quatrième lieu maintenant dans le Dominion ; elle n'est surpassée que par Montréal, Toronto et Québec seulement, et compte 49,500 habitants.

D'après le Dr Dawson, d'Ottawa, il ne reste encore pas moins d'un million et un quart de milles carrés de terres inexplorées. La superficie totale du Dominion est évaluée à 3,470,257 milles carrés, de sorte qu'un tiers de ce pays reste encore inconnu à l'homme civilisé.

Les finances du Canada.—Le rapport du revenu et des dépenses pour l'année fiscale finissant le 30 juin dernier et pour les trois mois de l'année courante, vient d'être publié dans la *Gazette du Canada*. Il montre que la position financière du Canada revient rapidement à sa condition normale, c'est-à-dire que les recettes montrent un surplus sur les dépenses. Le résultat de l'année écoulée a été d'un demi-million de déficit de moins que prévoient les estimés de l'hon. M. Foster, quand il a fait son discours sur le budget, à la dernière session. Il estimait alors le déficit pour

l'année à \$4,500,000. Le rapport actuel montre qu'il n'a été que de \$4,079,532. Voici un rapport comparatif.

Revenus et dépenses à compte du fonds consolidé.

	Année fiscale 1893-94	Année fiscale 1894-95
Revenu :	\$ cts	\$ cts
Douanes.....	19,198,114.20	17,640,463.76
Accise.....	8,381,088.89	7,805,952.29
Département des postes.....	2,809,341.06	2,792,789.64
Travaux publics, y compris les chemins de fer,	3,702,745.74	3,592,297.05
Divers.....	2,283,403.18	2,098,306.33
Total.....	36,374,693.07	33,929,809.33
Dépenses.....	37,585,025.52	38,009,341.62

Le rapport de la dette publique à la fin de l'année fiscale montre que la dette brute a été de \$317 922,117, comparée avec \$308,348,024 en 1893-94 : l'actif de \$64,922,644 contre \$62,164,994, et la dette nette de \$252,999,473 contre \$246,183,029, montrant une augmentation dans la dette nette, durant l'année de \$6,816,444. Les dépenses durant l'année ont été de \$4,340,838, comparées à \$5,094,003, montrant une diminution de \$753,165.

L'amélioration pour l'année courante est très sensible; chaque item du revenu durant les premiers trois mois finissant le 30 septembre, montre une augmentation, tandis que les dépenses sur le capital et sur le revenu consolidé accusent une diminution considérable.

Comme le revenu pour 1895-96 montre une augmentation, ainsi la dette de la Puissance montre une diminution.

Le 30 septembre la dette nette était de \$250,668,855, soit une diminution de \$2,330,618, depuis le 30 juin.

(Le *Moniteur Acadien*.)

La récolte du blé dans le monde.—L'*Evening Corn Trade List* du 7 octobre dernier, publie l'estimation suivante de la récolte du blé dans les principaux pays producteurs :

PAYS	Evaluations Hectolitres
Autriche-Hongrie.....	69,600,000
France.....	121,800,000
Allemagne.....	37,700,000
Roumanie.....	23,925,009
Bulgarie.....	18,850,000
Italie.....	37,700,000
Russie.....	121,800,000
Etais-Unis.....	162,400,000
République Argentine... ..	20,880,000
Australie.....	11,890,000
Indes.....	84,970,000
Royaume-Uni.....	14,500,000

696,015,000

PAYS	Production 1894 Hectolitre ²
Autriche-Hongrie..	69,890,000
France.....	124,120,000
Allemagne.....	39,150,000
Roumanie.....	15,370,000
Bulgarie.....	11,600,000
Italie.....	42,775,000
Russie.....	159,500,000
Etais-Unis.....	185,600,000
République Argentine.....	29,870,000
Australie.....	14,790,000
Indes.....	91,640,000
Royaume-Uni.....	21,750,000

806,045,000

Notre confrère anglais fait suivre cette estimation des réflexions suivantes :

“ Ce tableau montre que tout calcul fait, la récolte du blé dans le monde, en

y comprenant même les pays qui ne sont pas mentionnés, accuse une diminution approximative de 110 millions d'hectolîtres sur celle de l'an dernier. Si l'on considère que les expéditions sur l'Europe ont été relativement faibles le mois dernier, qu'elles n'ont pu faire face aux besoins de la consommation, et qu'on a, par suite, été obligé de prendre sur les stocks accumulés dans les ports, il est évident que ceux-ci vont se réduire, ce qui impliquerait une reprise prochaine des expéditions sur l'Europe.

“ En ce qui concerne la récolte de Russie, les derniers rapports officiels disent que la récolte du blé d'hiver et de printemps ne dépassera que peu la moyenne dans l'ensemble, et même, d'après des avis particuliers, le rendement du blé, du seigle et de l'orge, dans le Caucase, serait inférieur à la moyenne.”

L'hectolitre équivaut à 2½ boisseaux.—
(*Journal des Campagnes.*)

Pensées diverses.

Le cœur humain est un instrument qui n'a ni le même nombre, ni la même quantité de cordes dans toutes les poitrines.

* * *

Il est des coupables dont la justification n'est nulle part, et l'excuse partout.

* * *

Ici-bas, toute élévation aboutit à une chute, toute grandeur à une déchéance.

* * *

Pour savoir si l'on aime quelqu'un, il faut comparer ce qu'on éprouve pour celui-là avec ce qu'on ressent pour un autre.

* * *

Quiconque veut faire triompher parmi les hommes une idée salubre et saine, doit être à l'épreuve du dégoût.

* * *

.....Une âme généreuse
Trouve dans sa vertu de quoi se rendre heureux ;
D'un sincère devoir fait son unique bien
Et jamais ne s'expose à se reprocher rien.
(CORNEILLE.)

* * *

Si vous êtes tentés par quelque friandise,
Craignez en succombant de vous faire du mal.
Un instant de plaisir peut devenir fatal,
Et bientôt la douleur punit la gourmandise.
(MOLLEVAUT.)

* * *

Une des choses qui fait que l'on trouve si peu de gens qui paraissent raisonnables et agréables dans la conversation, c'est qu'il n'y a presque personne qui ne pense plutôt à ce qu'il veut dire qu'à répondre précisément à ce qu'on lui dit... Bien écouter et bien répondre est une des plus grandes perfections qu'on puisse avoir dans la conversation.

(LA ROCHEFOUCAULD.)

BIBLIOGRAPHIE.

Publications reçues.

Le *Journal de l'Instruction publique* accuse avec reconnaissance réception des ouvrages suivants :

Histoire physiologique et chimique de l'air que l'on respire, par le R. P. J.-C. CARRIER, C. S. C.

C'est une étude pleine de recherches et de savoir, dont la lecture offre de l'intérêt tout le à monde, mais surtout aux instituteurs, qui ont souvent occasion de donner à leurs élèves des explications sur les phénomènes atmosphériques.

Afin que nos lecteurs puissent se faire une idée de la valeur de ce travail, nous en détachons le sommaire que voici :

Propriétés physiques et chimiques de l'air.—**Sa nature.**—Éléments qui le constituent.—Corps gazeux dissimulés dans l'air ; leur provenance et leurs effets physiologiques.—Miasmes.—L'atmosphère.—Hauteur et densité de la colonne d'eau.—Pression atmosphérique et moyen de la déterminer.—Baromètre.—Variations barométriques.—Emploi du baromètre pour déterminer la hauteur des montagnes et l'état du ciel—Formation des vents et des nuages.—Action de l'air sur les métaux et les plantes.—Respiration des animaux.—Description et fonctionnement de l'appareil respiratoire chez l'homme.—Jeu des cordes vocales et diversité des voix humaines.—Durée de la respiration.—Une question pendante.

La Congrégation de Sainte-Croix en Canada, par le R. P. J.-C. CARRIER, C. S. C.

Nous avons parcouru avec intérêt cette notice relative à la fondation et à l'accroissement de la Congrégation de Sainte-Croix au Canada. Elle renferme, en outre, les détails les plus émouvants sur la terrible révolution française de 1789, et sur la persécution qu'ont soufferte les congrégations religieuses de notre ancienne mère-patrie.

Bulletin de la bibliothèque et du musée du Collège de Saint-Laurent, no 10 et no 11.

LA REVUE NATIONALE.—Voici le sommaire de la livraison de novembre :

CHANTS ET PLAINTES DU MATELOT (*fin*), par M. Faucher de Saint-Maurice.

JEANNE D'ARC (2e partie), le Triomphe, par le Révérend Père Lacoste, O. M. I., Professeur de Théologie, à l'Université d'Ottawa.

SOUVENIRS D'ÉCOLE MILITAIRE, les exercices, par M. Ch. des Escorres.

LE MALACHIGAN, anecdote et étude, par M. A.-N. Monpetit.

LE BIMÉTALLISME, par M. John Hague.

DERNIERS VŒUX, poésie par M. Adolphe Poisson.

FONTAINE VS BOISVERT, nouvelle par M. Pamphile LeMay.

LES CIMETIÈRES DE MONTRÉAL, par M. J. Germaino.

CHRONIQUE, par M. Arthur Buies.

LE SOIR DE LA TOUSSAINT, poésie par M. Ephrem Chouinard.

LA FINANCE, par M. Edmond J. Barbeau, de la Banque d'Épargne de la Cité.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER, par M. J.-D. Chartrand

L'AVEU, chanson avec musique inédite, par M. le Dr P.-E. Prsvost.

MODES ET MONDE, par Françoise.

ILLUSTRATIONS: Portraits et dessins dans le texte et hors texte.

La Revue Canadienne

paraissant le 1er de chaque mois par livraison de 64 pages ornées de nombreuses et excellentes gravures.

31e ANNÉE

NOVEMBRE 1895

Sommaire.

Beethoven dans son cabinet d'études, gravure frontispice.

Beethoven et l'art symphonique, par A. Letondal.

Sainte Cécile, d'après H. Hoffman, gravure.

L'anneau des fiançailles, nouvelle, par Pamphile LeMay.

Le tableau des trois parques du palais Pitti, critique d'art, par Eug. Aubert.

Les Anciennes "Gildes" ou Confréries de Sainte Anne, suite, par le Rév. P. Paul V. Charland, des frères prêcheurs.

Morte ! poésie, par Antonin France.

Impressions de voyage, par Pamphile LeMay.

Michel-Ange contemplant son Moïse, gravure, d'après J. B. Lagacé.

Pensée, illustrée par J. B. Lagacé, par Alphonse Leclaire.

L'Hotel d'Angleterre, nouvelle, suite, par Lanoë Falconer, traduit de l'anglais par Robert de Cerisy.

Chronique du mois.

A travers les livres et les revues.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix de l'abonnement est de UN DOLLAR par année, payable d'avance, pour le Canada et les États-Unis. Pour la France et les pays de l'union postale, six francs cinquante centimes.

Nous ne pouvons fournir que les volumes V, VI, VII, VIII et IX. XII et XIII.

Prix de chaque volume broché : Un Dollar.

Chaque numéro se vend séparément 10 cts.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

BOITE POSTALE No 2030 Montreal (Canada.)